

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 16287

Numéro SIREN : 414 608 596

Nom ou dénomination : WSV FRANCE BIS SARL

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 43271



20180432712017

DATE DEPOT : 19/06/2018

N° DE DEPOT : 43271

N° GESTION : 1997B16287

N° SIREN : 414608596

DENOMINATION : WSV FRANCE BIS SARL

ADRESSE : 90 av de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2017

.

WSV FRANCE BIS SARL

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 370.592 EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

RCS PARIS 414 608 596

43271

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

L'assemblée générale constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 866.964,72 €uros, décide d'affecter cette somme au compte « Report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2018**

L'assemblée générale constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 866.964,72 €uros, décide d'affecter cette somme au compte « Report à nouveau ».

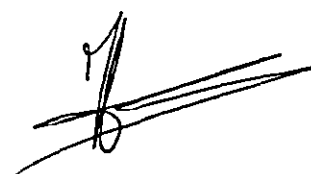
L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 31 décembre 2017

Durée : 12 mois

La Gérance



WSV FRANCE BIS SARL

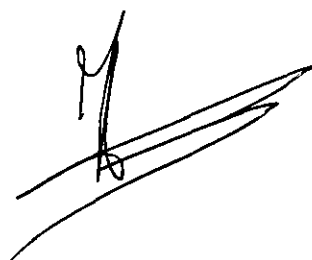
**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 370.592 EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

RCS PARIS 414 608 596

BILAN CLOS LE 31.12.2017

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'W' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : WSI FRANCE B13Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2Adresse de l'entreprise 90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARISDurée de l'exercice précédent * 1 2

Numero SIRET*

1 1 4 6 0 3 5 9 6 0 0 0 1 3

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				3 1 1 2 2 0 1 7	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	459	AG	115 344
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	3 140 751	CV	199 657 2 941 034
	Créances rattachées à des participations	BD	3 235 377	BC	3 235 377
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	6 376 587	BK	199 792 6 176 835
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	5 511 102	CA	530 228 4 980 874
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	GD		CE	
	Disponibilités	CF	557 620	CG	557 620
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	6 063 722	CK	530 228 5 533 434
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 445 339	IA	730 010 11 715 299
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an :	CR 1 391 639
Cause de réserve de priorité *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2012

Désignation de l'entreprise		WSV FRANCE BIS		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 370 532)			DA	370 532	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	9 056	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	37 059	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	147 108	
	Report à nouveau			DH	9 716 394	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	856 965	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	10 146 173	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	151	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 426 975	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 000	
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 000	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	15 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 563 126		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 715 239		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 563 126	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	151	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : WSV FRANCE 923

Néant ☐

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	455 000	FH	FI 455 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	455 000	FK	FL 455 000
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 314 615
	Autres produits (1) (11)				FQ 376
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 769 990
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS
	Variation de stock (marchandises) *				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 21 849
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 612
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 39
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE 21
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 22 550
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 747 440
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH 355 092
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI 364 659
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 74 310
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 403
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 74 713
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 3 504
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 3 504
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 71 217
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 999 972

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										Néant	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	57 832
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	57 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	57 832
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IL	1 257 698
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IM	390 724
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	866 965
RINVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	
	(3)	Dont {	- Crédit - bail mobilier *							HP	
			- Crédit - bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	74 713
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)							RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels										57 832	
(3)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Designation de l'entreprise : W37 FRANCE BIS										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	459	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	3 073 996	8V		8W	3 475 643
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	3 073 996	LR		LS	3 475 643		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 074 455	OH		OJ	3 475 643		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	459	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenc. et am. de constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		ML		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MY		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			NY		NG		NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7	
		Autres participations			IO		OX	173 511	OY	6 376 123
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F			
TOTAL IV			IB		NJ	173 511	NK	6 376 123		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			II		OK	173 511	OL	6 376 537	OM	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 3 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise WSY FRANCE BISNéant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise WSI FRANCE B15Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	77	PF	38	PG		PH	115
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	77	OP	38	OQ		OR	115

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général au net (NP + NQ + NR)	NW	Total général au net (NS + NT + NU)		NY	Total général au net (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise <i>WSI FRANCE BIS</i>		Néant ☐				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des ensembles miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UC	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.				10		

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

N° 2057-SD 2018

Designation de l'entreprise : WSV FRANCE BIS

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		3 235 377	UM	UN 3 235 377
	Prêts (1) (2)	UP			UR	US
	Autres immobilisations financières	UT			UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	VM				
		VB				
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC	4 119 464	4 119 464		
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 391 633			1 391 633
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTALX		VT	3 746 473	VU 4 119 464	VV 4 627 015
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d 1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH	151	151					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	36 000	36 000					
Personnel et comptes rattachés				8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D							
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	91 000	91 000					
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	1 426 375	1 426 375					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	15 000	15 000					
Deute représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTALX				VY	1 563 126	VZ	1 563 126				
SOLDA NT	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : WV FRANCE BIS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer		WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC	
	Fraction des loyers à rembourser dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						IT	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0%						I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exportée)		SW	WC	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		
						WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2053-B-SD, cadre III)						WL		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0% - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales (Produit net des actions et parts d'intérêts) { Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				WW	
							XB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	A déduire sur le bénéfice de l'exercice	Entreprises nouvelles (Régime d'investissement ou d'innovation 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Autres entreprises nouvelles (art. 44 septies A)	L5	XF
		Stade de développement des PME (art. 44 septies B)	L6	Sociétés d'investissement en capital (art. 208C)	K3	Zone de réinvestissement de la dette (44 septies C)	PA	
		OPCVM (art. 44 septies A et B)	OV	Recherche et développement (art. 44 septies D)	IF	Zone de crédit d'impôt (art. 44 quinquiesbis)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquiesbis)		PC
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déductions exceptionnelles pour les sociétés mères *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	355 953		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				

Designation de l'entreprise NSV FRANCE BISNéant ☐**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 814 324
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	866 965
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	947 359
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	947 359

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis AL 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis AL 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

3X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne W1

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise MSV FRANCE BIS				Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	5 037 617	AFFECTATIONS aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	3 709 777		- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE	
						ZF	
	TOTAL I	OF	8 716 334			ZG	8 716 334
RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS	
DETAIS DES POSTES AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNIS	— Sous-traitance					YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	21 000
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	849
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	21 849
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	76
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	565
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	642
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	91 000
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*					OB	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					OS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*					ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-4, à cocher l'annex 0) prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI			ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL		
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO		
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-VOT pour le régime de groupe)

Néant ☒

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-valeur ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (I) Ⓜ
				19%	15 % ou 12,5 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la deduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
II - Autres éléments	17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
			(M)	(P)	(D)		(G)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis J.A., 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise: <u>WV FRANCE BIS</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒
---	------------------------------------	----	-------	-------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
	I ter et I quater du CGI)	N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : WSV FRANCE BIS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ② - ③ - ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2012

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise : <u>WSV FRANCE BIS</u>	Néant ☒ *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la reserve speciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-I-5 du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Designation de l'entreprise : **W/ FRANCE BIS**Néant ☐Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN
et la dénomination de la société tête de groupe :Exercice ouvert le : **01/01/2017**et clos le : **31/12/2017**Durée en nombre de mois **12****I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	455 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	455 000

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	376
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL 2	OM	376

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	21 849
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	21
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	21 870

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	433 506
-----------------------------	------------------------------------	-----------	----------------

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	433 506
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case

EV

X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)

GX

455 000

Effectifs au sens de la CVAE *

EY

Période de référence

GY

du

01/01/2017

GZ

au

31/12/2017

Date de cessation

HR

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel : *

YP

dont apprentis

YF

dont handicapés

YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale

RL

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OC.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SO § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 1 1 1 5 3 3 5 3 6 3 3 3 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NSV FRANCE BIS

ADRESSE (voie) 30 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondant P3 23162

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondant P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination DEVON STORAGE FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 4 2 1 3 1 3 3 0 3 % de détention 100 Nb de parts ou actions 23162

Adresse : N° 64 Voie RUE DU RANELAGH

Code Postal 75016

Commune PARIS

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

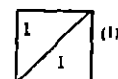
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 1 4 6 3 3 5 9 6 3 0 3 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NSV FRANCE BIS

ADRESSE (voie) 30 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

3

Forme juridique SNC Dénomination FINANCIERE DU PATRIMOINE
 N° SIREN (si société établie en France) 4 0 7 9 4 4 9 7 4 % de détention 71
 Adresse : N° 3 Voie RUE BAUDOIN
 Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SRL Dénomination MONTENOTTE HOLDING
 N° SIREN (si société établie en France) 3 2 1 2 9 6 2 2 6 % de détention 40
 Adresse : N° 13 Voie RUE DE MONTENOTTE
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination SALINA
 N° SIREN (si société établie en France) 7 3 2 3 5 5 4 3 6 % de détention 99
 Adresse : N° 30 Voie AVENUE DE WAGRAM
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination MER ET SOLEIL
 N° SIREN (si société établie en France) 4 1 1 9 9 6 2 2 7 % de détention 50
 Adresse : N° 3 Voie RUE BAUDOIN
 Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination LA FERME
 N° SIREN (si société établie en France) 3 1 4 9 1 2 6 7 3 % de détention 50
 Adresse : N° 30 Voie AVENUE DE WAGRAM
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination DEVON FINANCES
 N° SIREN (si société établie en France) 7 9 4 1 3 7 4 5 5 % de détention 50
 Adresse : N° 30 Voie AVENUE DE WAGRAM
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination DU GENERAL
 N° SIREN (si société établie en France) 3 1 3 2 3 6 2 8 3 % de détention 50
 Adresse : N° 30 Voie AVENUE DE WAGRAM
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination LE HAMEAU
 N° SIREN (si société établie en France) 3 2 4 7 6 3 7 5 3 % de détention 50
 Adresse : N° 30 Voie AVENUE DE WAGRAM
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise WSV FRANCE BIS

Forme juridique	SCI	Dénomination	LE HAMEAU
N° SIREN (si société établie en France)	923198309	% de détention	50
Adresse : N°	90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	LE BOIS DORMANT
N° SIREN (si société établie en France)	924609295	% de détention	50
Adresse : N°	90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	RANSLAGH INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	491932713	% de détention	94,74
Adresse : N°	90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	MARLIN
N° SIREN (si société établie en France)	492609492	% de détention	34
Adresse : N°	53	Voie	RUE DE PONTHEU
Code Postal	75019	Commune	PARIS
Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			